

Créer ou mettre à jour une carte Pass Pass



☐ **Première carte Pass Pass nominative**

(5€ pour la première délivrance. A noter que pour les scolaires bénéficiant du droit au transport gratuit délivré par la Région, la première émission de la carte est offerte. En cas de perte, de vol ou de dégradation de cette dernière vous référer au formulaire de demande de duplicata au prix de 8€ pour tous).

☐ **Mise à jour de la carte Pass Pass**



Informations générales

Les informations avec un astérisque (*) sont à renseigner obligatoirement.

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Date de naissance* :

Dans le cas d'un scolaire mineur :

Nom et prénom du responsable légal* :

Téléphone* :

E-mail :

La collecte de votre adresse e-mail est nécessaire pour :

- La création d'un accès à la e-boutique,
- Pour recevoir des e-mails contenant des actualités, conseils et offre promotionnelles.

Les informations portées sur le présent document sont strictement confidentielles et font l'objet d'un traitement dont la finalité est la gestion de votre dossier. Certaines de vos informations peuvent être enregistrées dans un système de gestion automatisée.

Tous les champs marqués par un astérisque sont obligatoires. À défaut d'être complètement renseignées, les demandes ne pourront être instruites par les services du réseau régional d'autocars.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données. Vous pouvez exercer vos droits en contactant directement les Périmètres concernés.

☐ J'ai lu et j'accepte la politique de confidentialité.

☐ J'accepte que mon adresse e-mail soit utilisée pour la création d'un accès à la boutique en ligne.

☐ J'accepte de recevoir des communications de la part de Hauts-de-France mobilités.

Fait à..... Le

Signature :



Pour créer ou mettre à jour une carte Pass Pass

Il est nécessaire de fournir :

- Une photo d'identité (uniquement pour la création de la carte Pass Pass),
- Une photocopie d'une pièce d'identité

→ Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, livret de famille ou carte de séjour en cours de validité

Pièces à fournir selon votre situation

Pour une première demande :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une photo d'identité
- Une enveloppe timbrée à vos coordonnées
- Un règlement de 5€ (Frais de création de la carte)

Si vous possédez déjà une carte Pass Pass nominative émise par notre réseau :

- Indiquez le numéro de votre carte Pass Pass :
- Joignez un justificatif de domicile de moins de 3 mois : Votre contrat sera rechargé à distance sur votre carte existante

Pour nous communiquer votre dossier

En agence directement, munissez-vous de toutes les pièces nécessaires.

Par courrier, le dossier complet doit être accompagné d'une enveloppe timbrée (2 timbres verts), d'un chèque de 5€ pour la première délivrance afin de vous retourner la carte Pass Pass.

Réseau d'Autocars Hauts-de-France mobilités du Nord - Secteur Pévèle

Agence commerciale
52-54, Rue du Becquerel
59370 Mons-en-Barœul
Tel : 03 20 89 30 30

Par internet, (uniquement pour la mise à jour de votre carte Pass Pass) envoyez vos pièces justificatives à l'adresse : contact@arcenciel2.fr